



Le traitement judiciaire des accidents collectifs

Vendredi 4 octobre 2019
9h30 à 17h45

*Amphithéâtre Pierre DRAI
du Tribunal de Paris*

Le présent carton sera demandé à l'entrée



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

www.justice.gouv.fr

TRIBUNAL
DE GRANDE
INSTANCE
DE PARIS



INSTITUT DE
RECHERCHE
JURIDIQUE DE
LA SORBONNE
UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON - SORBONNE
CRDP
Centre de Recherche en Droit Privé

- 9h15 **Accueil des participants**
- 9h30 **Propos introductifs**
Rémy HEITZ
procureur de la République de Paris
- 9h45 **Allocution d'ouverture**
Nicole BELLOUBET
garde des Sceaux, ministre de la Justice

Matinée animée par Yves BADORC, procureur adjoint, parquet de Paris

10h00 - 11h00 **- Quel cadre juridique ?**
Caroline LACROIX
*maître de conférences à l'université d'Evry-Val d'Essonne - Paris Saclay,
présidente de PAV,
présidente du conseil scientifique de France Victimes*

Catherine PIGNON
directrice des affaires criminelles et des grâces

Xavier TARABEUX
procureur de la République de Marseille

Questions et pause

11h15 - 12h00 **- Quelle coopération internationale ?**
Eric CHEVALLIER (*sous réserve*)
directeur du centre de crise et de soutien

Ariane AMSON
magistrat de liaison

Questions et déjeuner

Après-midi animé par Loïc RASCHEL, vice-procureur, parquet de Paris

14h00 - 15h00

- *Quel rôle des acteurs ?*

Jean-Luc GADAUD

*premier vice-président chargé de l'instruction,
coordonnateur du pôle santé publique et accidents collectifs*

Colonel Laurent CHARTIER

commandant de la section de recherches Gendarmerie des Transports Aériens (SRGTA)

Général Bruno CAITUCOLI

*ancien directeur du Bureau Enquêtes Accidents pour la sécurité de l'aéronautique d'Etat
(BEA-E)*

Questions et pause

15h15 - 16h15

- *Quelle prise en charge des victimes ?*

Elisabeth PELSEZ

déléguée interministérielle à l'aide aux victimes

Jérôme BERTIN

directeur général de France victimes

Pierre-Etienne DENIS

président de la fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs

Questions et pause

16h30 - 17h30

- *Quelle réparation des dommages ?*

Claude LIENHARD

avocat, professeur émérite

Benjamin DEPARIS

président du tribunal de grande instance d'Evry

Anne GUEGAN

*maître de conférences à l'université Panthéon-Sorbonne,
co-directrice du DU réparation du dommage corporel*

17h30

Propos conclusifs

Jean-Michel HAYAT

président du tribunal de grande instance de Paris

Pour toutes informations, vous pouvez joindre
Loïs RASCHEL
vice-procureur
chef du pôle des accidents collectifs au parquet de Paris
lois.raschel@justice.fr

Entrée gratuite sur inscription obligatoire:
parquet-p30.tgi-paris@justice.fr

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités
mises en place par le Conseil national des barreaux
pour la formation continue obligatoire des avocats,
soit 6h de formation délivrées au cours de cette journée.

Pour les magistrats
(colloque validé au titre de la formation continue),
il convient de s'inscrire directement sur le site de l'ENM:
<https://formation.enm.justice.fr/Pages/Accueil.aspx>

*En partenariat avec le diplôme universitaire
Droit de la réparation du dommage corporel*

